



04.09.2012

---

## **Bulletin à l'intention des caisses de compensation AVS et des organes d'exécution des PC No 314**

---

### **Incident sur le réseau AVS/AI**

Un incident survenu sur le réseau AVS/AI peut être annoncé directement par l'organe d'exécution AVS/AI, son centre de calcul ou son partenaire concerné à l'OFIT (Office fédéral de l'informatique et de la télécommunication) au numéro 031 325 88 88 (Service Desk BIT).

Les informations en dessous doivent être communiquées à la collaboratrice/ au collaborateur de l'OFIT :

- 1. Client:** AVS/AI
- 2. Produit:** Réseau AVS/AI
- 3. Lieu:** (Adresse)

Pour toute question relative au réseau AVS/AI, l'adresse email suivante est à votre disposition [ahv-ivnetz@bsv.admin.ch](mailto:ahv-ivnetz@bsv.admin.ch).